

COMPTE RENDU CCAS DU 20 JUIN 2022

Sont présents : Elus : Éric THEROND, Claudine VARENNE, Laurent DOPEUX, Anne-Marie BERLIOUX, Loïc BASSET, Valérie DURAND et Vanessa ROUQUETTE.

Non Elus : Claude MACCHABEE et Maryse RODIER.

Maryline DELTOUR a donné son pouvoir à Éric THEROND.

Cécile AUGER et Sylvie ASTIER sont excusées.

Le premier sujet à l'ordre du jour, la mairie nous informe que les fonds qui vont être donnés pour l'aide à l'Ukraine vont être déplacés du compte 65738 au compte 67488 qui est plus approprié.

Le deuxième sujet à l'ordre du jour de cette réunion est la préparation du repas des anciens.

La date est fixée au 27 novembre 2022, la salle communale est déjà réservée.

Nous avons accepté une proposition d'animation de Brun's Lavergne qui propose une prestation à 350€ avec accordéon et synthétiseur.

Dans le cadre de rencontres intergénérationnelles, nous avons demandé aux élèves de l'école, en collaboration avec nos anciens, d'amener des centres de tables pour décorer les tables ce jour-là mais également de constituer une chorale qui se produirait au moment du dessert. Nous les inviterons à partager ce dernier avec les personnes présentes.

Pour le repas, Nous allons demander à la Boucherie-Traiteur VIDAS de nous proposer une entrée et un plat.

Nous allons demander aux producteurs du marché de nous fournir du fromage avec Le Domaine des Oliviers (St Nectaire, Cantal et Chèvre) et des endives et de la mâche avec nos maraîchers pour l'accompagner.

Nous irons chercher chez Leclerc les pâtisseries, mandarines, papillotes, glaces et café prévus pour le repas.

Nous allons commander les boissons eaux, eaux pétillantes, vin rouge et blanc + blanc pour les kirs et Champagnes.

Nous allons également acheter des nappes et des serviettes, faire des menus et les imprimer.

Nous demanderons aux conscrits, s'ils le souhaitent, d'assurer le service avec les membres du CCAS.

Nous créerons une invitation que nous donnerons, en personne, aux habitants invités à ce repas.
Nous proposerons à ce moment-là, aux personnes qui en auront besoin, de les amener jusqu'au lieu de réception.

Nous avons effectué un planning qui commencera le 26 septembre 2022 avec une réunion du CCAS afin de faire le point sur les démarches déjà effectuées.

Nous distribueront les invitations le week-end du 29/30 octobre 2022.

Le CCAS offrira un petit colis aux personnes de + de 80ans non venues au repas et à celles ne pouvant pas se déplacer pour le repas.

Au vu des conditions climatiques de ces derniers jours, nous revoyons le plan canicule.

Nous mettons à jour la liste des personnes isolées.

Nous recensons les lieux frais que la mairie pourrait mettre à disposition afin de mettre les personnes fragiles à l'abri en cas d'alerte rouge à la canicule.

Nous pensons à l'abri du Pèlerin, l'église d'Yronde, la chapelle de Buron et la salle du conseil.

Le Président,

Eric THEROND